Nations Unies

S/PV.7965



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7965e séance

Lundi 12 juin 2017, à 10 h 30

New York

Président :	M. Llorentty Solíz	(Bolivie (État plurinational de))
Membres :	Chine	M. Shen Bo
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Éthiopie	Mme Guadey
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Delattre
	Italie	M. Amendola
	Japon	M. Kawamura
	Kazakhstan	M. Sadykov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Wilson
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Skau
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	Mme Carrión

Ordre du jour

La situation en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine (S/2017/473)

17-16554 (F)





La séance est ouverte à 10 h 30.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

La situation en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine (S/2017/473)

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l’article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite la représentante de la République centrafricaine à participer à la présente séance.

Conformément à l’article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite les personnes suivantes, qui vont faire des exposés, à participer à la présente séance : M. Parfait Onanga-Anyanga, Représentant spécial du Secrétaire général pour la République centrafricaine et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine; M. Andrew Gilmour, Sous-Secrétaire général aux droits de l’homme; et M. Marco Impagliazzo, Président de la Communauté de Sant’Egidio.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à M. Gilmour, qui participe à la présente séance par visioconférence depuis Washington.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J’appelle l’attention des membres du Conseil sur le document S/2017/473, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine.

Je donne maintenant la parole à M. Onanga-Anyanga.

M. Onanga-Anyanga : Le Conseil de sécurité examine aujourd’hui le rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine (S/2017/473).

La présente séance se tient à point nommé. Elle offre un moment privilégié d’expression de la sollicitude internationale en faveur de la République centrafricaine pour mettre fin à la crise politico-sécuritaire dans ce pays. La violence armée y affecte aujourd’hui encore des millions de personnes. C’est donc le cœur serré que je m’adresse au Conseil ce matin. Mais qu’il n’y ait aucun doute sur la force et la détermination de notre engagement.

Notre cœur est serré, notre cœur est en peine, suite à la récente vague de violence qui a encore causé la mort et la désolation, jetant sur les chemins de l’exil et de l’errance d’innombrables populations civiles et endeuillant de nombreuses familles. L’intensité des attaques, leur caractère prémédité, ainsi que le ciblage des minorités ethniques et religieuses rappellent avec effroi les plus sombres moments de la crise politico-sécuritaire centrafricaine. Mais le fait nouveau, aussi troublant que révoltant, c’est l’agression systématique et acharnée contre les soldats de la paix. Je me présente donc le Conseil ce matin, meurtri par ces souffrances indicibles infligées à des populations civiles, principalement en raison de leur identité, mais aussi par les attaques répétées contre les soldats de la paix.

À toutes ces victimes, centrafricaines, mais aussi dans les rangs des Casques bleus, en particulier ceux du Royaume du Cambodge et du Royaume du Maroc, j’aimerais exprimer de nouveau l’hommage ému du Secrétaire général et de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), et le mien propre. Ces faits douloureux mettent à nu la profondeur de la crise centrafricaine, une crise qui, elle-même, reflète les déficiences structurelles de l’État centrafricain.

(*l’orateur poursuit en anglais*)

Je voudrais donner au Conseil un bref exposé des principaux faits nouveaux intervenus depuis la publication du rapport. La situation à Bangassou reste extrêmement précaire; la violence qui a éclaté le 13 mai, dont il est probable qu’elle avait été soigneusement planifiée, a progressé de manière très préoccupante à mesure que des groupes armés, soutenus par des agitateurs politiques, ont prouvé leur intention de procéder dans la ville à un nettoyage ethnique de fait. La MINUSCA apporte une protection à quelque 17 000 personnes déplacées, dont 4 000 sont des musulmans issus du quartier de Tokoyo. Il existe également des preuves alarmantes que l’ethnie peule est systématiquement prise pour cible. Parmi les communautés déplacées, certaines personnes vivent dans des conditions déplorables. Entretemps, près de 3 000 personnes ont cherché refuge en République démocratique du Congo.

La situation dans les préfectures de la Ouaka et du Mbomou, dans le centre et le sud, demeure complexe dans la mesure où la coalition menée par le Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique est venue renforcer la purge de l’Unité pour la paix en Centrafrique. L’alliance contre-nature nouée avec

certains éléments anti-balaka a donné naissance à une situation extrêmement instable, dans le cadre de laquelle des civils musulmans sont pris pour cible dans plusieurs villes. La fin de l'opération menée par la Force régionale d'intervention de l'Union africaine est également une source de grande inquiétude, divers groupes armés se faisant concurrence pour combler le vide qui en a résulté. Je reste également très préoccupé par l'évolution de la situation à Bria, où environ 80 % de la population civile, soit quelque 4 000 personnes, ont été déplacés par des affrontements qui ont commencé le 16 mai. Le 25 mai, la MINUSCA a lancé une opération intégrée pour mettre en place un environnement qui permette aux déplacés de regagner leurs foyers. La situation demeure néanmoins précaire.

De même, dans les préfectures de l'Ouham et de l'Ouham Pendé, dans le nord-ouest, une flambée de violence liée à la concurrence que se livrent des groupes armés pour le contrôle des routes de transhumance, très lucratives, a été apaisée grâce à une initiative de médiation tripartite locale lancée fin mai, avec la facilitation de la MINUSCA.

À Bangui, la situation en matière de sécurité demeure relativement calme grâce à des efforts politiques et militaires constants et intégrés. L'équipe spéciale mixte pour Bangui a renforcé ses positions et a fait plusieurs démonstrations de force. Les mécanismes de coordination entre la MINUSCA et les institutions de défense nationale et de sécurité intérieure compétentes se sont également révélés efficaces. Dans le même temps, la Mission a continué ses échanges avec les chefs communautaires, à l'appui des efforts déployés par le Gouvernement pour désamorcer les tensions.

Dernièrement, la MINUSCA a essuyé de sévères critiques publiques en République centrafricaine. Les accusations sont en fait l'expression d'une frustration face à l'absence flagrante de capacités de l'État. Elles reflètent aussi l'impatience de la population face à la persistance de l'insécurité qui est, malheureusement, de son propre fait. Malheureusement, la plupart de ces critiques reflètent les profondes divisions qui persistent en République centrafricaine, où chacune des parties attend de la MINUSCA qu'elle combatte son ennemi supposé. Cela montre aussi qu'il importe d'agir rapidement, avec un programme de réconciliation nationale robuste.

Même face aux cyniques qui dénigrent la MINUSCA ouvertement, notre détermination reste plus ferme que jamais auparavant. Il en résulte que la République centrafricaine progresse sur la voie de la paix. Et si nous maintenons le cap, nous couvrirons progressivement la distance qui nous sépare de la fin de la Mission, mais il nous faut reconnaître que cela ne suffira pas. Nous sommes maintenant en pleine phase de mise en œuvre cruciale du mandat. C'est pourquoi la MINUSCA doit maintenir le cap pour consolider les progrès enregistrer sur la voie de la paix, même s'il nous faut reconnaître l'ampleur des difficultés que nous rencontrons aujourd'hui.

Au sein des Nations Unis, le Secrétaire général a ordonné qu'on redouble d'efforts en vue d'aider d'abord et surtout à promouvoir le processus politique, à renforcer la sécurité, à accroître l'engagement international en réponse à la crise humanitaire, à redynamiser l'action menée au niveau international en faveur de la réconciliation, à garantir que la population tire parti des retombées de la paix, et à promouvoir la reprise économique. À cet égard, tous les efforts constructifs faits en faveur de la paix doivent être dynamisés. Le Comité consultatif et de suivi, dont la dernière réunion ouverte à une large participation remonte aux 8 et 9 juin à Bangui, peut servir de forum essentiel où le Gouvernement et les groupes armés pourraient non seulement débattre des modalités de la mise en œuvre du programme de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement, mais aussi d'autres questions plus générales relatives à la paix et à la stabilité dans le pays.

L'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation reste un élément clef pour faciliter un dialogue national sans exclusive, avec le soutien de la sous-région. Les récents contacts entre le Gouvernement et l'Union africaine et d'autres parties sont à cet égard encourageants. La sous-région doit continuer de jouer un rôle crucial pour veiller à ce que cette médiation progresse et pour que les résultats ainsi obtenus contribuent à la stabilité à long terme dans la sous-région et en République centrafricaine.

L'action qui est menée par la Communauté de Sant'Egidio peut représenter une contribution utile à ces efforts. Toutes les parties centrafricaines concernées doivent saisir ces occasions pour dialoguer de bonne foi avec les autorités nationales légitimes et prendre des mesures concrètes en vue d'une paix durable dans leur pays. Dans l'intervalle, la violence et le massacre de civils innocents doivent maintenant cesser.

La MINUSCA continuera d'afficher une posture robuste face aux groupes armés, tout en investissant

dans les structures qui renforcement la résilience. Toutefois, nous devons être réalistes s'agissant de la mesure dans laquelle l'État peut atteindre rapidement un degré d'autonomie qui permette aux institutions publiques de fonctionner par elles-mêmes, sans un appui massif. L'État est dépourvu d'infrastructures et dispose d'un capital humain limité. Des approches innovantes continueront d'être nécessaires pour garantir la stabilité à moyen terme.

Pour sa part, la MINUSCA est en train de suivre une démarche pleinement intégrée pour prévenir le conflit et pérenniser la paix, et cela n'est nulle part ailleurs plus visible qu'à Bambari. La ville connaît une accalmie depuis que des mesures robustes, décrites dans le rapport, ont été prises pour permettre de restaurer progressivement l'autorité de l'État, notamment via une coordination étroite entre le Gouvernement et l'ONU.

Le rapport dont est saisi le Conseil mentionne d'autres jalons essentiels qu'on ne doit pas négliger, notamment la tenue de la réunion du Comité consultatif et de suivi du programme national de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement., à laquelle tous les 14 groupes armés ont participé. C'est à eux qu'il incombe maintenant d'adhérer véritablement au processus de paix. Je félicite les autorités centrafricaines de la mise en place de six institutions nationales, tel que prévu par la Constitution, ce qui a permis au pays d'éviter une crise constitutionnelle. Je me réjouis aussi d'apprendre que l'Assemblée nationale a été très productive en termes de promulgation de lois, tout en faisant montre d'une activité politique dynamique durant sa première année. Le Gouvernement a laissé entendre qu'il était très désireux de voir la Cour pénale spéciale devenir pleinement opérationnelle dès que possible, et d'ailleurs le Procureur de la Cour est arrivé à Bangui le 25 mai.

Le rapport sur la cartographie des droits de l'homme pour la période 2003-2015, élaboré conjointement par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et la MINUSCA, a été publié le 30 mai. Je suis reconnaissant au Sous-Secrétaire général, M. Gilmour, de s'être rendu en République centrafricaine à cette importante occasion. Le rapport est un important élément appuyant la lutte contre l'impunité et avance des propositions cruciales et réalistes pour promouvoir la justice transitionnelle en République centrafricaine. Il doit être perçu comme une contribution importante à la stabilité à long terme et à la paix durable dans le pays.

(*l'orateur reprend en français*)

À ce stade critique du processus en vue de l'instauration d'un état de droit dans une République centrafricaine paisible et réconciliée avec elle-même, vivant en harmonie avec ses voisins, il est indispensable que tous les acteurs nationaux et internationaux, œuvrant pour la réalisation de ce noble objectif, parlent d'une seule et même voix. Les présentes assises nous offrent un excellent exemple qui confirme le remarquable élan de solidarité internationale dont jouit la République centrafricaine. Nous en avions eu déjà l'illustration en novembre dernier à Bruxelles. L'Union européenne, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, mais aussi la Banque africaine de développement et l'Agence française de développement, et même l'Organisation internationale de la Francophonie notamment, ont tous des programmes avancés avec le Gouvernement centrafricain. Cet élan sans précédent est, surtout, porteur de riches promesses. Mais c'est aux Centrafricains et à eux-seuls qu'incombera la responsabilité ultime de ne pas gaspiller mais, au contraire, de faire fructifier ce capital inestimable pour réaliser sans plus attendre les aspirations légitimes des populations centrafricaines, pour plus de stabilité et de prospérité partagée.

Le Conseil conviendra avec moi que l'heure est grave et que si nous ratons ce rendez-vous le jugement de l'histoire sera sans concessions. Un sursaut national est plus que jamais indispensable. Un sens patriotique élevé et l'unité des Centrafricains autour des objectifs stratégiques vitaux contenus dans le Plan national de relèvement s'impose. Le Cadre d'engagement mutuel fixe les termes du contrat de confiance entre la République centrafricaine et ses partenaires stratégiques. Placé sous l'autorité directe du Président Touadera, le Cadre d'engagement mutuel peut être un instrument majeur de coordination et d'orientation stratégique pour accélérer la réalisation des importantes réformes voulues par le Gouvernement.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Je suis vivement préoccupé que la situation humanitaire déjà difficile que connaît le pays risque de se détériorer encore davantage si les autorités centrafricaines ne peuvent pas faciliter le retour des déplacés et des réfugiés dans leurs foyers. Plus de la moitié des Centrafricains – ou 2,2 millions de personnes – ont besoin d'aide ou sont en situation d'insécurité alimentaire. Ce chiffre représente, par habitant, le nombre le plus élevé au monde, et il faut que cela mérite d'être redit avec plus d'urgence encore.

Il est indispensable que tous les partenaires internationaux honorent les engagements qu'ils ont pris en faveur de la République centrafricaine et harmonisent cet appui pour consolider les dividendes de la paix et maintenir la posture robuste que la MINUSCA est, bien entendu, prête à prendre, en la dotant de ressources suffisantes pour lui permettre de remplir son mandat. Un engagement continu en faveur du dispositif international de consolidation de la paix, en appui à la stabilisation et au redressement du pays, est aussi extrêmement important.

À cette fin, et avec l'appui du Conseil, je m'engage à continuer de faire en sorte que, sous ma direction, la MINUSCA repousser les limites de ce que le maintien de la paix peut accomplir. La Mission travaille étroitement avec les organismes des Nations Unies et investit des ressources dans les mécanismes qui promeuvent la résilience nationale. La MINUSCA suit en permanence l'évolution de la situation explosive et imprévisible en matière de sécurité, avec une anticipation et une mobilité accrues s'agissant de positionner sa force pour protéger les civils et prévenir une violence généralisée. Pourtant, sachant qu'il n'y aura pas de solution militaire à la crise actuelle en République centrafricaine, il faut tout mettre en œuvre pour appuyer un règlement politique par la voie de la médiation.

Je remercie sincèrement le Conseil de sécurité de reconnaître les efforts sérieux faits par la MINUSCA pour lutter contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et, à terme, y mettre fin. L'amélioration du suivi, de la communication et de la coordination en ce qui concerne les mesures à prendre face aux violations a permis de mieux aider les victimes et de réduire de manière spectaculaire le nombre de nouvelles allégations. La politique de tolérance zéro est efficace, mais je ne serai satisfait que lorsqu'il y aura zéro cas et qu'il sera mis fin à l'impunité pour les sévices graves, y compris dans les pays fournisseurs de contingents et d'effectifs de police, ou vis-à-vis du personnel civil.

(*l'orateur reprend en français*)

Je mesure l'ampleur de la tâche qui nous incombe et j'avoue que devant les preuves et l'acharnement des forces de destruction, il est compréhensible que les cyniques aient parfois l'impression d'avoir raison. Mais rappelons-nous d'où vient la Centrafrique pour ne point nous laisser distraire ou décourager. Personne ni aucune institution n'y arrivera seule, mais tous ensemble, sans aucun doute, nous y parviendrons, afin que la Centrafrique rompe à jamais avec le cycle infernal et récurrent des conflits et qu'elle embrasse enfin, avec force et conviction, la grandeur à laquelle son riche patrimoine et son immense potentiel la prédisposent.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Onanga-Anyanga pour son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Gilmour.

M. Gilmour (*parle en anglais*) : Je suis reconnaissant de l'opportunité qui m'est donnée de présenter une mise à jour du rapport sur la cartographie des droits de l'homme en République centrafricaine. Ce rapport, qui a été mandaté par le Conseil de sécurité en juillet par la résolution 2301 (2016), contient près de 400 pages et couvre les principales violations et crimes commis dans le pays de 2003 à 2015. Il a été publié conjointement par les autorités centrafricaines et l'ONU à Bangui il y a deux semaines. J'ai assisté à sa publication aux côtés des dirigeants de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA).

L'objectif du rapport est d'aider les autorités de la République centrafricaine et la communauté internationale à lutter contre l'impunité suite aux années de violations massives perpétrées en République centrafricaine et de prévenir la résurgence des conflits. Notre objectif est également de promouvoir la mise en œuvre des tâches essentielles de la MINUSCA dont l'objectif est de mettre au point des mécanismes de justice transitionnelle globaux, conformément aux principes du Forum de Bangui de 2015 sur la réconciliation nationale, visant à appuyer à la Cour pénale spéciale et à aider à mettre au point des mécanismes nationaux de vérification des forces de défense et de sécurité.

En documentant les incidents survenus pendant 13 années de conflits multiples en République centrafricaine, le rapport constitue le début d'un processus de collecte des preuves des violations commises. Il décrit 620 incidents, y compris des récits horribles de villages entiers complètement brûlés; de viols collectifs de femmes et de filles; d'exécutions extrajudiciaires; de morts dues à de graves tortures ou à de mauvais traitements dans les centres de détention; de violences graves contre des civils sur la base de la religion, de l'appartenance ethnique ou comme représailles pour présomption de soutien à d'autres groupes armés; de recrutement de milliers d'enfants comme combattants; et d'attaques contre les acteurs humanitaires et les Casques bleus. La grande majorité des incidents ont été attribués aux ex-Séléka et aux

groupes anti-balaka, ainsi qu’aux forces de défense et de sécurité centrafricaines.

Malheureusement, certains de ces sévices semblent recommencer aujourd’hui, comme le Représentant spécial du Secrétaire général l’a décrit si éloquemment tout à l’heure. C’est une évolution assez alarmante de la situation. Le moment est donc venu d’envoyer un message sans équivoque aux auteurs de ces violations – comme nous l’avons fait dans le cadre du rapport sur la cartographie – à savoir que leurs actions sont surveillées et documentées avec attention et qu’ils en seront tenus pour responsables. Au cours de ma visite, les nombreux Centrafricains auxquels j’ai parlé ont tous exprimé leur rejet total d’une quelconque amnistie pour les auteurs des crimes les plus graves, ce qui correspond aux principes du Forum de Bangui. Nous espérons que, grâce à ce rapport, certains des auteurs des violations les plus graves seront bientôt arrêtés, ce qui démontrerait une véritable volonté de lutter contre l’impunité, ce que les Centrafricains nous demandent avec force, en particulier en ce qui concerne les gros poissons, comme on les appelle – ceux qui ont ordonné et exécuté les atrocités les plus indescriptibles.

Le rapport sur la cartographie fait une série de recommandations pour la stratégie de poursuite de la Cour pénale spéciale, un mécanisme central qui aidera à inverser la tendance à l’impunité en République centrafricaine. J’ai eu une rencontre encourageante avec le Procureur spécial Muntazini Mukimapa, qui est arrivé récemment dans mon pays. La somme des violations des droits de l’homme en République centrafricaine est si vaste que les mécanismes judiciaires ne seront évidemment pas la seule voie d’administration de la justice. Le rapport sur la cartographie donne également des conseils pour l’élaboration d’une approche globale de la justice transitionnelle, ce qui aidera à identifier les mécanismes appropriés pour la vérité, les réparations et les garanties de non-récurrence. Tout cela, selon nous, étaiera les efforts de réconciliation, étant donné que la persistance de l’impunité est l’une des principales causes profondes de la violence actuelle.

Enfin, le rapport sur la cartographie rappelle également les conditions préalables essentielles qui doivent être remplies avant que les mécanismes de transition puissent fonctionner – des mesures pour protéger les victimes et les témoins et des conditions qui garantissent que tous les individus peuvent participer au processus. Les défenseurs des droits de l’homme et les dirigeants de groupes de femmes et de communautés religieuses que j’ai rencontrés à Bangui et à Bambari ont documenté courageusement les violations des droits de l’homme en dépit du peu de garanties de sécurité. Le soutien des Nations Unies et d’autres partenaires internationaux doit être à la hauteur de leur courage.

Au-delà des mécanismes de transition, le renforcement des institutions – en particulier la création de la nouvelle Commission nationale des droits de l’homme et la réforme des forces de sécurité et de défense visant à leur permettre de s’acquitter de leurs responsabilités en matière de protection – sont des priorités essentielles à cet égard. Nous sommes encouragés par l’appui des partenaires, en particulier de l’Union africaine et de l’Union européenne.

Comme ma visite à la prison extrêmement surpeuplée de Ngaragba à Bangui l’a clairement montré, l’infrastructure de l’état de droit nécessite une capacité accrue, et les prisons doivent être construites et gérées de manière plus humaine et avec une alimentation adéquate. Ce n’est pas le cas à l’heure actuelle, une question que j’ai soulevée avec le Premier Ministre. Alors que les fonctionnaires de la police, de la justice et des services pénitentiaires ont commencé à se déployer dans plusieurs régions du pays, ils continuent de manquer des nombreuses ressources nécessaires à l’exercice de leurs tâches. Je crois que nous devons intensifier nos efforts pour renforcer les capacités de la police, de la justice et des autorités pénitentiaires, en particulier dans les zones les plus touchées par le conflit. Le rétablissement de ces services est essentiel si nous voulons éviter de créer plus de ressentiment.

Afin de tirer parti de l’élan positif que la publication du rapport sur la cartographie a créé, j’espère vraiment que le Conseil pourra appuyer les efforts incroyables des Centrafricains et de la MINUSCA dans des circonstances vraiment difficiles en fournissant à la Mission les moyens de mettre en œuvre son mandat de protection des civils, de lutter contre l’impunité et de renforcer les institutions, sans quoi nous ne pourrons tout simplement pas atteindre nos objectifs communs.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Gilmour pour son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Impagliazzo.

M. Impagliazzo : Je tiens tout d’abord à vous remercier, Monsieur le Président, de m’avoir invité à m’adresser au Conseil.

La Communauté de Sant'Egidio, que j'ai l'honneur de présider, membre consultatif du Conseil économique et social, est une institution internationale présente dans plus de 70 pays, qui peut se prévaloir d'une longue expérience en termes de médiation et de dialogue pour la paix dans le monde, et tout particulièrement en Afrique, à commencer par l'Accord de paix pour le Mozambique, signé à Rome il y a 25 ans en 1992. La Communauté de Sant'Egidio est d'ailleurs elle-même en partie africaine puisqu'elle compte plusieurs milliers de ses membres dans une trentaine de pays africains.

Nous avons depuis longtemps un excellent rapport avec l'ONU avec laquelle nous venons de signer un accord sous forme d'échange de lettres d'intention afin de renforcer notre collaboration dans le domaine de la paix, de la prévention des conflits et de la stabilisation des crises.

La République centrafricaine est un pays prioritaire dans l'action de la Communauté de Sant'Egidio qui est engagé dans ce pays depuis 2003, en faveur de la paix et du dialogue entre ses diverses composantes. Je voudrais évoquer brièvement nos dernières initiatives, comme le Pacte républicain de novembre 2013, qui a été défini par le Conseil, dans la résolution 2127 (2013), comme un « cadre crédible devant favoriser un dialogue national sans exclusive entre toutes les forces du pays, politiques, sociales et religieuses », le Conseil

> «demand[ant] instamment aux autorités de transition de [l]'appliquer » (*résolution 2127* (*2013*)*, par.7*).

Cette initiative, prise dans le cadre du mandat de la MINUSCA, visait l'extension de l'autorité de l'État et du maintien de l'intégrité territoriale, la promotion et la protection des droits de l'homme et le désarmement, la démobilisation, la réintégration et la réinstallation ou le rapatriement (DDRR). De plus, en 2014, Sant'Egidio a travaillé pour le dialogue entre les communautés religieuses, en particulier pour rompre l'isolement auquel était soumise la communauté musulmane après la chute du régime Séléka.

Pendant l'année 2015, un travail de sensibilisation a été mené auprès des forces politiques pour soutenir le processus électoral et l'acceptation des résultats des urnes. Sant'Egidio a aussi facilité la visite du pape François à Bangui au mois de novembre 2015, tout particulièrement avec les représentants des groupes armés présents à ce moment-là dans la capitale, en leur demandant de renforcer volontairement la sécurité dans les quartiers dans lesquels devait se rendre le pape François. Comme cela a été noté, cette visite a eu un effet fortement positif pour la stabilité du pays et pour la sortie de l'isolement de la communauté musulmane, avec une nouvelle impulsion donnée au processus de réconciliation nationale.

Depuis l'élection du Président Touadera en janvier 2016, tous les efforts de Sant'Egidio ont visé à permettre aux autorités démocratiquement élues d'exercer leur mandat sur l'ensemble du territoire. Dans ce sens, depuis novembre 2016, avec l'autorisation du Chef de l'État centrafricain, et en informant à chaque étape le Représentant spécial du Secrétaire général Onanga-Anyanga – que je voudrais saluer et remercier pour son intéressante présentation –, les représentants des 14 groupes armés se sont rendus à Rome en divers moments, tant ceux qui ont adhéré au DDRR que ceux qui sont restés en dehors, principalement le Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC).

Les rencontres sont restées confidentielles, sans se superposer aux autres consultations en cours. Aucun des participants ne se trouvait sous le coup de sanctions. Il convient de signaler la rencontre à Sant'Egidio des représentants du FPRC et de l'Unité pour la paix en Centrafrique, en confrontation pour le contrôle de Bria. Dans certains cas, le Gouvernement centrafricain a lui-même facilité les déplacements des représentants à ces rencontres censées aider et soutenir les efforts menés par le Gouvernement centrafricain et par le Président de la République, dans une perspective de complémentarité.

Ce travail a lancé une dynamique positive. Ainsi Sant'Egidio compte réunir à Rome au même moment, dans les prochains jours, les représentants de l'ensemble des 14 groupes armés, avec des émissaires du Gouvernement centrafricain mandatés par le Président Touadera, afin d'analyser les points critiques du DDRR et du dialogue politique, en présence de M. Onanga-Anyanga. Par ces rencontres, la communauté internationale pourra bénéficier d'un travail confidentiel – compatible et complémentaire avec les autres initiatives en cours – qui puisse obtenir définitivement la trêve et l'entrée de tous les groupes dans le DDRR. Il sera possible de travailler sur les points critiques encore existants, sur la question de la justice transitionnelle et sur des garanties d'accès et de protection des humanitaires, conformément au mandat des Nations Unies en Centrafrique.

Selon l'expérience acquise, nous estimons que, premièrement, un dialogue direct entre la Présidence et son gouvernement d'une part, et les représentants des

groupes armés d'autre part, est absolument nécessaire, faisant partie de l'appropriation africaine du processus. À cet égard, une pleine activation de l'initiative africaine de médiation pourrait contribuer davantage à faire avancer ce processus.

Deuxièmement, un consensus pour fixer les derniers termes du DDRR, le retour de l'État dans ses fonctions régaliennes et la cessation de tout isolement des acteurs institutionnels, est absolument urgent, surtout après les violences des dernières semaines.

En vue de cela, les rencontres de Rome entendent contribuer à recréer un climat de confiance entre Centrafricains, notamment les acteurs non-institutionnels, autrement dit les groupes armés. Notre expérience sur ce terrain, ainsi que notre méthode, à savoir complémentarité, confidentialité, flexibilité, dialogue direct, sont avérées par maintes réussites. Comme l'a souligné vendredi dernier le Secrétaire général adjoint Jeffrey Feltman, Sant'Egidio a démontré au fil des années « sa capacité à convoquer autour de la table des négociations les acteurs non gouvernementaux et en particulier les groupes armés ».

Cet exercice pourra contribuer au déblocage du cadre de dialogue national et à l'accélération des opérations des Nation Unies dans leur ensemble.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Impagliazzo de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Amendola (Italie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Onanga-Anyanga de son exposé détaillé. Nous saluons la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) pour ses efforts inlassables afin de faire cesser la violence et de protéger les civils. Sa posture énergique face aux groupes armés a empêché ces derniers d'étendre leur contrôle sur la majorité du pays. Je voudrais également saisir cette occasion pour réitérer nos condoléances pour les pertes subies par la Mission.

Je remercie également le Sous-Secrétaire général Gilmour de son exposé. Nous accueillons positivement le projet d'inventaire mis en oeuvre par l'ONU pour recenser les graves violations du droit international humanitaire et les atteintes aux droits de l'homme commis dans le pays de 2003 à 2015. Cela pourrait devenir un outil important pour la Cour pénale spéciale, qui, nous l'espérons, sera bientôt pleinement opérationnelle.

L'Italie est préoccupée par la détérioration sensible de la situation sécuritaire dans le pays. Elle a eu un impact important sur la population civile ces derniers mois et risque de faire dérailler les progrès accomplis au cours de l'année écoulée. Dans ce contexte de sécurité fragile, la situation humanitaire déjà dramatique continue de se détériorer, avec un nombre de plus en plus grand de nouveaux déplacés et réfugiés.

L'aggravation de la situation sécuritaire dans le pays prouve que le processus politique n'avance pas. Il est positif que les représentants de l'ensemble des 14 groupes armés aient assisté à la réunion du Comité consultatif et de suivi du programme national de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement tenue à Bangui en avril. Néanmoins, il semble que cette plate-forme ne soit pas suffisante pour faire cesser les combats. C'est la raison pour laquelle d'autres acteurs ont pris l'initiative de soutenir et compléter le processus de réconciliation mené par le Président Touadera. À cet égard, nous accueillons favorablement et saluons les efforts menés par la Communauté de Sant'Egidio, que son président, M. Marco Impagliazzo, vient de présenter au Conseil. L'engagement de la Communauté de Sant'Egidio et le processus dans lequel elle est engagée nous apparaissent comme un point de référence solide pour le processus décisionnel politique.

Nous appuyons totalement l'initiative africaine de médiation et espérons que l'Union africaine pourra, dans les prochaines semaines, mettre en place une feuille de route à laquelle le Conseil pourrait apporter son soutien. L'Italie estime que c'est la clef pour garantir une coordination étroite des différentes initiatives, en gardant à l'esprit que le Président Touadera, qui a été démocratiquement élu par le peuple l'année dernière, doit rester le pivot de la scène politique centrafricaine. Nous appelons donc les autorités, d'un côté, et tous les groupes armés, de l'autre, à redoubler d'efforts pour s'attaquer aux causes profondes du conflit. Pour sa part, la communauté internationale doit apporter au Gouvernement centrafricain un appui concret et substantiel dans les différents secteurs. À cet égard, nous nous félicitons du plan d'action du Secrétaire général et appuyons pleinement les priorités énoncées par le Représentant spécial, M. Parfait Onanga-Anyanga.

L'Italie demeure un acteur engagé dans le secteur du développement humanitaire par le biais de sa coopération au service du développement, et appuie

les promesses faites à la Conférence de Bruxelles. Nous espérons que toutes les parties concernées s’empresseront de prendre les mesures nécessaires pour que les contributions annoncées à la Conférence de Bruxelles se concrétisent. À cet égard, il y a tout juste quelques jours, l’Union européenne et le Gouvernement centrafricain ont signé un programme d’appui à la République centrafricaine de 302 millions d’euros sur la période 2014-2020, l’Union européenne démontrant par là sa volonté claire d’accroître son soutien aux autorités et à la population du pays.

L’Union européenne joue également un rôle majeur en complément aux efforts de la MINUSCA sur le terrain. La Mission de formation militaire de l’Union européenne dans le pays apporte une contribution inestimable à la réforme du secteur de la sécurité. Elle vient d’ailleurs d’achever la formation du premier bataillon des forces armées centrafricaines. Cela dit, toute forme de soutien international et toute discussion sur les priorités pour l’avenir du pays pourraient s’avérer inutiles sans un véritable accord politique, comme l’ont dit nos amis dans leurs exposés.

À ce stade critique de l’histoire du pays, la République centrafricaine doit faire un effort dans le sens d’une paix durable.

Mme Carrión (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je voudrais, tout d’abord, remercier M. Gilmour, M. Onanga-Anyanga et M. Impagliazzo de leurs exposés.

La République centrafricaine oscille entre la consolidation des progrès réalisés depuis l’élection du Président Touadera, en particulier à Bangui et à Bambari, et une grave détérioration des conditions humanitaires et de sécurité dans d’autres régions du pays, avec notamment les attaques meurtrières contre le personnel de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). Sur ce dernier point, nous sommes préoccupés par les menaces qui pèsent sur le personnel de la Mission et par le nombre d’incidents qui les ont touchés directement. La sécurité du personnel de la MINUSCA doit être au cœur de notre attention. Je tiens également à souligner que les attaques contre les Casques bleus peuvent être constitutifs de crimes de guerre et que les auteurs doivent répondre de leurs actes devant les tribunaux.

La complexité de la situation dans le pays reflète les nombreux défis que devra relever le Gouvernement centrafricain, en particulier la mise en place d’institutions nationales solides et l’extension de l’autorité de l’État à l’ensemble du pays. L’Uruguay reconnaît que les efforts déployés par le Président Touadera et son gouvernement au cours de la première année de son mandat ont permis des progrès considérables, notamment la création de diverses institutions nationales prévues par la Constitution, ainsi que le processus de dialogue entamé avec les différents groupes armés. Sur ce point, nous tenons à souligner la tenue, les 20 et 21 avril, de la quatrième réunion du Comité consultatif et de suivi du programme national de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement à laquelle ont participé les 14 principaux groupes armés. Nous encourageons tous les groupes armés à s’engager en faveur du processus de dialogue et à utiliser cette plateforme pour exprimer pacifiquement leurs revendications.

Il est crucial que la communauté internationale continue d’encourager et d’appuyer les efforts du Gouvernement centrafricain en faveur de la paix et de la stabilité du pays. En ce sens, la mobilisation de la communauté internationale à la Conférence de Bruxelles en novembre 2016 a constitué un signal fort de solidarité internationale et de volonté de tirer les enseignements du passé et de ne pas se désengager. Par ailleurs, ces derniers mois, un certain nombre d’initiatives visant à soutenir le processus de paix ont été menées, notamment l’initiative africaine dirigée par l’Union africaine et d’autres organisations sous-régionales, ainsi que les efforts de la Communauté de Sant’Egidio. À cet égard, pour être couronnée de succès, toute initiative doit faire l’objet d’une consultation en bonne et due forme avec le Gouvernement et viser à compléter les mesures prises par les autorités nationales dans la recherche de la réconciliation et de la paix dans le pays.

Je me félicite de la mise en œuvre du plan d’action de la MINUSCA pour lutter contre l’exploitation et les atteintes sexuelles, ainsi que de la réduction du nombre de cas. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour éliminer ce fléau une bonne fois pour toutes. L’Uruguay réaffirme son appui à la politique de tolérance zéro en matière d’exploitation et d’atteintes sexuelles.

Pour terminer, je voudrais saluer tous les membres du personnel de la MINUSCA, qui jour après jour jouent un rôle clef dans le pays. Je voudrais également rendre hommage aux six Casques bleus qui ont perdu la vie dans l’exercice de leurs fonctions suite aux lâches attaques que nous condamnons énergiquement.

M. Iliichev (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Représentant spécial du

Secrétaire général pour la République centrafricaine, M. Parfait Onanga-Anyanga, de son exposé. Nous remercions également M. Andrew Gilmour et le représentant de la Communauté de Sant'Egidio.

Nous partageons les préoccupations concernant la persistance de l'instabilité en République centrafricaine, en particulier dans le domaine de la sécurité. Comme nous pouvons le constater, les tensions intercommunautaires perdurent dans le pays, la criminalité et le banditisme prospèrent, des affrontements sanglants éclatent sur la base de la religion ou de l'appartenance ethnique. Les combats entre groupes armés se poursuivent, alors qu'ils se disputent des territoires, des axes commerciaux clefs et des ressources. La situation est encore compliquée par le fait que les services de l'État et les organes de sécurité sont paralysés ou simplement absents dans de nombreuses régions du pays. Comme c'était le cas auparavant, Bangui est la seule île de tranquillité dans le pays. Les affrontements entre les groupes armés non étatiques dans les régions du centre et de l'est du pays, et les attaques des insurgés contre les civils, le personnel humanitaire et les soldats de la paix non seulement sapent la sécurité, mais aussi entravent la réconciliation nationale.

De toute évidence, étant donné la complexité de la situation militaire et politique en République centrafricaine, on ne saurait trop insister sur le rôle de stabilisation que joue la Mission de maintien de la paix des Nations Unies. Les Casques bleus, qui mettent leur vie en danger, essaient d'éteindre l'incendie qui ravage le pays. Nous rendons hommage à leur héroïsme et à leur détermination à aider le peuple centrafricain à parvenir à la paix.

Dans le même temps, nous devons reconnaître que, dans le cadre des efforts qu'il déploie pour relever les défis auxquels le pays est confronté, le Gouvernement du Président Touadera n'a jusqu'à présent pas pu compter sur ses propres forces armées, qui n'existent en fait que sur le papier. Deux bataillons composés de 1 500 soldats achèveront leur formation à la fin de 2017, mais il faudra des années pour constituer des forces armées fiables dans le pays. La communauté internationale doit veiller à renforcer les capacités de l'armée centrafricaine afin d'instaurer une sécurité durable dans le pays.

Nous voudrions, par ailleurs, souligner qu'il faut établir un juste équilibre entre la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme et l'appui au secteur de la sécurité de la République centrafricaine. La tâche de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine est d'aider à stabiliser le pays. Toutefois, en l'absence de réformes urgentes, les Casques bleus ne seront pas en mesure de transférer les responsabilités aux forces armées du pays. Or, les soldats de la paix ne resteront pas éternellement en République centrafricaine, ne l'oublions pas.

Nous sommes préoccupés par la nouvelle dégradation de la situation sociale, économique et humanitaire dans le pays et par la persistance du grave déficit de financement pour les besoins humanitaires. Aujourd'hui, le pays doit faire face à un autre problème dans le domaine humanitaire, à savoir les groupes armés illégaux qui continuent d'attaquer les travailleurs humanitaires. L'année dernière, 31 % de ces attaques dans le monde ont eu lieu en République centrafricaine. Nous appelons toutes les parties au conflit à assurer un accès humanitaire sans entrave sur le terrain. Les autorités doivent également créer des conditions propices au retour à titre volontaire et en toute sécurité des réfugiés et des déplacés dans leurs foyers.

Une tâche primordiale attend les autorités de la République centrafricaine, à savoir la remise en fonction des organes judiciaires dans le pays. Compte tenu de la situation, il faut mettre l'accent sur le rétablissement des capacités nationales. Le recours par les soldats de la paix à des mesures temporaires d'urgence et le processus – qui traîne en longueur – d'établissement de la Cour pénale spéciale ne sont pas une panacée pour ce qui est de la lutte contre l'impunité. Près de deux ans se sont écoulés et cette institution n'est toujours pas opérationnelle après et elle est confrontée à des problèmes sérieux pour ce qui est du financement de ses activités. En outre, l'expérience de par le monde nous a appris que les tribunaux impliquant une participation internationale ne sont pas toujours efficaces en dépit des coûts élevés qu'ils entraînent.

Nous voudrions attirer l'attention sur l'impasse actuelle s'agissant de l'une des revendications des groupes armés relatives à une amnistie générale. Bien évidemment, cela entrave les efforts du Gouvernement et des acteurs internationaux. À cet égard, nous demandons à Bangui de ne pas prendre une décision définitive à la hâte. En effet, l'amnistie n'implique pas l'impunité et ne remet nullement en cause les résultats du Forum sur la réconciliation nationale tenu à Bangui en 2015. Pour faire avancer le processus de réconciliation et d'apaisement, il faut garantir la participation de toutes

les parties. Sinon, le conflit risque de se poursuivre pendant des années.

Il faut procéder à des réformes approfondies dans tous les domaines en République centrafricaine et moderniser le pays. Il faut imprimer un nouvel élan au processus de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement. Cela ne sera possible que grâce à l'assistance internationale et en particulier, à la médiation régionale et sous-régionale. À cet égard, nous prenons note des efforts de médiation déployés par l'Union africaine et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale. Cependant, il est clair que la région peut mieux faire s'agissant de renforcer son appui au dialogue national. Comme d'autres exemples de réussite en matière de gestion de conflits en Afrique l'ont démontré, la médiation régionale joue un rôle déterminant pour motiver les parties à un conflit à engager un dialogue direct.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'État plurinational de Bolivie.

La Bolivie tient à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour la République centrafricaine, M. Parfait Onanga-Anyanga, de son exposé. Nous remercions également M. Andrew Gilmour, Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme, de son exposé ainsi que M. Marco Impagliazzo, Président de la Communauté de Sant'Egidio, de son importante participation.

La Bolivie est préoccupée par la persistance des violences en République centrafricaine, du fait des groupes armés. Cette violence a une incidence non seulement sur les parties belligérantes mais a aussi une incidence grave sur la population civile, surtout les personnes les plus vulnérables, comme les femmes et les enfants. Cette violence entraîne également une détérioration de la situation humanitaire, qui est déjà grave. À cet égard, la Bolivie condamne les attaques perpétrées récemment par des groupes armés contre des civils et la Mission multidimensionnelle de stabilisation intégrée des Nations Unies en République centrafricaine (MINUSCA). Nous sommes conscients de graves défis auxquels se heurte le processus de stabilisation politique dans le pays. Il faut relever ces défis au moyen d'un dialogue sans exclusive et grâce à un engagement ferme et soutenu des parties au conflit.

Nous déplorons les pertes en vies humaines causées par ces violences, aussi bien parmi le personnel de la MINUSCA que parmi les citoyens de la République centrafricaine. Nous saluons le travail des hommes et des femmes membres du personnel de la MINUSCA, qui exécutent leur mandat dans un environnement hostile et instable. Par ailleurs, nous condamnons tous les actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par qui que ce soit dans le cadre du conflit, y compris le personnel de la Mission. La Bolivie demande que toute les allégations d'actes d'exploitation sexuelle fassent l'objet d'une enquête approfondie et que leurs auteurs soient traduits en justice devant les tribunaux compétents et soient punis en fonction de la gravité du crime, pour que ce genre de violences ne reste pas impuni.

La violence en République centrafricaine a eu de graves conséquences humanitaires. Selon les données du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, environ 50 % de la population a été touchée par les affrontements entre les groupes armés. Une installation sanitaire sur quatre a été détruite et deux personnes sur trois n'ont pas accès aux services de santé. L'insécurité alimentaire touche une personne sur quatre. Fait inquiétant, 2 millions de Centrafricains sont actuellement en situation d'insécurité alimentaire. Une personne sur cinq est touchée par les déplacements forcés. Rien qu'en avril, plus de 40 000 personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays du fait d'affrontements dans le nord-ouest et l'est du pays. Selon le dernier rapport du Secrétaire général (S/2017/473), le nombre total de personnes déplacées en République centrafricaine est passé de 401 072 en février à 426 100 en mars. Cette situation est aggravée par les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants ont été victimes de violences sexuelles, de la traite d'êtres humains et d'arrestations et détentions arbitraires. La Bolivie exhorte tous les groupes armés à déposer les armes. Nous appelons toutes les parties au conflit à mettre de côté leurs intérêts confessionnels, quels qu'ils soient, pour que le dialogue national porte ses fruits et permette de conclure des accords dans l'intérêt de la stabilisation nationale.

Compte tenu de la période difficile que traverse le peuple centrafricain, qui ne jouit pas encore de la stabilité ni de la paix dont il a besoin, nous prions instamment la communauté internationale de continuer à apporter sa contribution en fournissant des ressources adéquates en vue de mener à bon terme le processus de désarmement, démobilisation, de réintégration des membres des groupes armés. Nous saluons l'appui apporté par les organisations régionales et la contribution de l'Union

africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et des pays voisins, ainsi que de la Communauté de Sant'Egidio, qui a joué et continuera de jouer un rôle essentiel au moyen d'initiatives politiques de pacification et de coopération en vue de mener à bien un processus de réconciliation durable, grâce à des solutions africaines pour les Africains et dans le plein respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la République centrafricaine. Par ailleurs, nous saluons l'établissement du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix et du Cadre d'engagement mutuel entre le Gouvernement centrafricain et la communauté internationale.

Pour terminer, nous sommes convaincus qu'il est crucial de continuer à jeter les bases d'une stabilité définitive en République centrafricaine, au moyen de toutes les initiatives nécessaires à cette fin, avec le plein appui et l'engagement de la communauté internationale, dans le cadre de l'état de droit, de la justice, de la réconciliation et de la paix.

Je reprends à présent mes fonctions de président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole à la représentante de la République centrafricaine.

Mme Kpongo (République centrafricaine) : Je voudrais avant tout féliciter la présidence bolivienne pour ce mois de juin assez chargé. Qu'il me soit permis d'exprimer toute ma satisfaction pour l'exposé que le Représentant Spécial du Secrétaire général vient de faire. Ma délégation fait siennes toutes les observations qui y sont contenues. J'apprécie l'exposé du Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme et je remercie le Président de la Communauté de Sant'Egidio, pour toutes les actions qu'elle mène en République centrafricaine.

Ce rapport complet et bien détaillé du Secrétaire général (S/2017/473) nous effraie au regard des affrontements violents entre groupes armés qui ont entraîné une forte détérioration des conditions de sécurité et provoqué de nouvelles paniques ayant conduit aux déplacements de populations dans la plupart des préfectures où ces groupes armés sévissent. Nos inquiétudes sont fondées parce que ces groupes armés ont des ramifications partout sur toute l'étendue du territoire.

Que dire en dehors des réalités sur tous les plans décrites dans ce rapport? Je pense qu'il est de notre intérêt et, en particulier de celui du Conseil, d'appuyer les actions concrètes et importantes que mène la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) sous la houlette de son Chef, M. Parfait Onanga-Anyanga. Ma délégation reconnaît tout l'appui que le Conseil apporte au Gouvernement en vue de trouver tous les voies et moyens aux fins du rétablissement de la paix en République centrafricaine.

Malgré la présence renforcée de la MINUSCA sur le terrain afin de dissuader les fauteurs de troubles, la situation reste préoccupante. Les groupes armés ont investi tout le territoire. Les zones qui étaient jusqu'ici épargnées subissent les attaques délibérées de ces groupes. Les convois de la Mission, les forces internationales et les civils sont pris pour cible. Je voudrais exprimer toute ma sympathie aux pays frères et amis qui fournissent les contingents dont les membres ont été sauvagement assassinés ou blessés. Nous réitérons nos sincères condoléances aux gouvernements et aux familles de tous ces braves soldats qui, en voulant sauver des vies, ont perdu la leur. Nous les remercions pour leur dévouement à la cause de la paix dans un pays où le contexte est extrêmement dangereux, complexe et difficile. Les attaques contre les civils, quelles qu'en soient les raisons, sont non seulement inacceptables mais également intolérables.

Je salue l'initiative du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine de demander au Conseil de sécurité d'inscrire la question du désarmement de l'Armée de résistance du Seigneur au mandat de la MINUSCA. Pour ce faire, il serait hautement souhaitable que l'effectif militaire, qui est actuellement de 10 471 hommes, alors que l'effectif autorisé s'établit à 10 750 militaires, soit augmenté, ainsi que celui des forces de police, pour faire face à cette nouvelle tâche, si elle venait à être agréée.

En dehors de tout ce que la MINUSCA fait déjà de positif dans le domaine de la sécurité, en affichant une posture dynamique et musclée face à la menace que représentent les groupes armés, il est temps de lui donner encore plus de moyens. La présence des groupes armés fait en sorte que la recherche de la paix reste difficile. Je conviens avec le Secrétaire général qu'il faut privilégier la recherche d'une solution politique. C'est dans ce sens que le Président de la République continue de promouvoir le dialogue avec les groupes armés, grâce à l'action vigoureuse de la MINUSCA, qui a conduit à la participation des 14 groupes armés, le 14 avril 2017, au Comité consultatif et de suivi du

programme national de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement.

Dans son discours d'ouverture de la quatrième réunion de ce comité, le Président de la République a proposé aux participants trois points essentiels : l'arrêt des tueries, un dialogue franc portant sur tous les thèmes qui préoccupent, et la manière dont il faudrait conduire ce dialogue. C'est aussi dans ce cadre que S. E. M. Faustin Archange Touadera a accepté l'offre de l'Union africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs de porter l'initiative africaine pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine. L'appui de l'Angola, de la République du Congo et de la République du Tchad, ainsi que l'accompagnement des partenaires internationaux, notamment celui de l'ONU, de l'Union européenne et de l'Organisation internationale de la Francophonie, sont d'une importance capitale pour la recherche d'une paix durable.

Trop de crimes ont été commis et continuent d'être commis en République centrafricaine, et les parents des victimes attendent que justice leur soit rendue. Ils attendent que le Gouvernement agisse. Ils ont également les yeux tournés vers les Nations Unies et la communauté internationale. L'action menée pour lutter contre l'impunité se poursuit grâce aux progrès accomplis pour que la Cour pénale spéciale devienne opérationnelle. Elle se met petit à petit en place, avec la nomination de la plupart de ses membres. Nous exhortons les pays frères et amis à nous aider à trouver les magistrats qui manquent encore.

Il y a un point non négligeable que je voudrais porter à la connaissance du Conseil. Il s'agit des projets ou programmes à impact rapide initiés par la MINUSCA, tels que les centres de formation, les programmes de travail contre rémunération, les projets porteurs de revenus, etc. Il est essentiel de valoriser tous ces programmes, qui occuperont les jeunes désœuvrés et à risque de se laisser recruter ou de retourner au sein des groupes armés. Malheureusement, certaines délégations à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale voudraient la suppression des financements de ces programmes dans le budget de la MINUSCA.

Je ne saurais terminer mon propos sans exprimer ma sincère gratitude au Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINUSCA et au Commandant de force pour leur détermination à mener à bout la mission qui leur est confiée, celle de rétablir la paix dans mon pays. Leur bravoure est un réconfort pour les populations centrafricaines meurtries par cette interminable crise. Je suis heureuse de la parfaite collaboration et de la bonne entente entre le Gouvernement et la MINUSCA sur toutes les questions impliquant la recherche d'une sortie de crise. Je rends hommage à tous les hommes et femmes qui participent à cette Mission. Je ne saurais oublier le rôle que joue dans la sous-région M. François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale,en vue de soutenir la République centrafricaine.

Je conviens avec le Secrétaire général que le temps presse si nous voulons éviter une nouvelle rechute en République centrafricaine, comme beaucoup le prévoient déjà. Aussi voudrais-je remercier la communauté internationale et tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux de la République centrafricaine qui ont fait des annonces de contributions à la Conférence de Bruxelles, en particulier ceux qui ont augmenté les contributions qu'ils avaient annoncées, ainsi que ceux qui n'étaient pas à Bruxelles et qui ont par la suite décidé d'appuyer le Plan national de relèvement et de consolidation de la paix. Nous n'oublions pas l'appui financier constant du Fonds pour la consolidation de la paix dans de nombreux projets. Le Gouvernement et le peuple centrafricains leur expriment leur profonde reconnaissance.

Le Président (*parle en espagnol*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 40.